



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Document d'information

38 C/INF.17

3 novembre 2015

Original anglais

Point 3.2 de l'ordre du jour

EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE BUDGET POUR 2016-2017

PRÉSENTATION

Contexte : Des ajustements structurels ont été proposés par la Directrice générale concernant le Secteur de la culture, le Secteur des sciences sociales et humaines et le Bureau de la planification stratégique (BSP), comme indiqué dans le document 197 EX/3.INF. Or, les décisions relatives au Projet de budget (38 C/5) adoptées par le Conseil exécutif à sa 197^e session ont été prises avant l'annonce de ces changements structurels.

Objet : Afin de faciliter le débat de la Conférence générale concernant l'impact de ces ajustements structurels sur le Projet de budget (38 C/5), le présent document d'information contient une série de tableaux budgétaires récapitulatifs tenant compte de ces ajustements. Néanmoins, le présent document ne sera examiné qu'à la dernière réunion conjointe des commissions, alors que le débat tenu précédemment au sein des commissions aura eu lieu sur la base de la structure et du budget actuels, et conformément à l'ordre du jour déjà établi. Les ajustements qu'il sera nécessaire d'apporter aux crédits budgétaires et aux projets de résolution pour prendre en compte ces changements structurels seront examinés lors de la dernière réunion conjointe des commissions.

1. À la 197^e session du Conseil exécutif, la Directrice générale a proposé de procéder à des ajustements dans la structure organisationnelle du Secteur de la culture (CLT), du Secteur des sciences sociales et humaines (SHS), du Secteur de l'éducation (ED) et du Bureau de la planification stratégique (BSP), comme indiqué dans le document 197 EX/3.INF (ci-joint). Or, les décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 197^e session à propos du Projet de 38 C/5

(point 17) ont été prises avant l'annonce de ces changements structurels. Ces derniers nécessiteraient un ajustement du cadre budgétaire en ce qui concerne CLT, SHS et BSP.

2. Par conséquent, le présent document contient une série de tableaux budgétaires reflétant ces changements structurels. Les conséquences de ces ajustements structurels peuvent se résumer de la manière suivante :

CLT : Les ajustements concerneront essentiellement le résultat escompté 5. La totalité du budget opérationnel et une partie du budget de personnel (3 postes) au titre du résultat escompté 5 seront transférés vers SHS. Cette opération entraînera également quelques ajustements budgétaires mineurs au titre de tous les autres résultats escomptés de CLT.

SHS : Le Secteur recevra les crédits du budget opérationnel et du budget de personnel susmentionnés, qui viendront s'ajouter à l'axe d'action 1 en tant que nouveau résultat escompté 4. Cette opération entraînera également quelques ajustements budgétaires mineurs au titre de tous les autres résultats escomptés du secteur.

BSP : des crédits budgétaires d'un montant de 200 000 dollars (budget opérationnel) et 5 postes (dont 1 poste financé par des ressources extrabudgétaires) seront transférés de BSP vers la division nouvellement créée pour l'appui et la coordination hors Siège (« **Appui et coordination hors Siège** »). La ligne budgétaire correspondant à cette nouvelle division s'ajoutera au Titre II.B – Services liés au programme, en tant que chapitre 7.

ED : Les ajustements structurels internes ne nécessiteront aucune modification des montants de l'enveloppe budgétaire allouée à chaque résultat escompté.

3. Les tableaux ci-après présentent les conséquences de ces ajustements structurels :

- Tableaux des crédits budgétaires, par résultat escompté, pour SHS et CLT (pour le scénario de 667 M\$ et le plan de dépenses correspondant de 518 M\$)
- Annexe I : Récapitulatif, par axe d'action, des crédits du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires (667 M\$ et 518 M\$)
- Annexe II : Tableau récapitulatif des postes établis pour le Programme ordinaire, par classe, pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$
- Tableau révisé des ouvertures de crédits (667 M\$).

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire ⁽¹⁾	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 M\$)					Ressources extrabudgétaires ⁽²⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$		
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
MLA 1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel	7 728 600	11 580 800	19 309 400	3 052 600	25%	9 287 600	12 340 200	64%	7 615 500
ER1 Intensification de la recherche prospective en sciences sociales et humaines sur les transformations sociales et le dialogue interculturel par le recours à la science de la durabilité et par des initiatives entièrement inclusives fondées sur les droits de l'homme et attentives à l'égalité des genres en vue de renforcer les politiques nationales des sciences sociales et la coopération scientifique internationale	1 860 000	3 013 200	4 873 200	1 034 800	25%	3 076 900	4 111 700	84%	-
ER2 Élaboration d'initiatives fondées sur les droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information à l'appui des transformations sociales qui favorisent l'émergence de sociétés plus inclusives et d'un dialogue interculturel accru	2 345 800	2 807 900	5 153 700	629 200	30%	1 494 900	2 124 100	41%	-
ER3 Renforcement des capacités des décideurs, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes clés en vue de la conception et de la mise en œuvre de propositions novatrices pour l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale et du dialogue interculturel, ciblant en particulier les populations défavorisées	1 837 400	4 737 500	6 574 900	1 137 900	23%	3 918 700	5 056 600	77%	6 872 500
ER4 Amélioration de l'accès au savoir par la promotion de l'histoire et de la mémoire partagées pour la réconciliation et le dialogue	1 685 400	1 022 200	2 707 600	250 700	24%	797 100	1 047 800	39%	743 000
MLA 2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable	2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	30%	3 905 300	5 593 400	80%	500 500
ER5 Renforcement des capacités des États membres en vue de la gestion des défis bioéthiques ainsi que d'un plein engagement dans les débats sur la bioéthique et sur l'identification des incidences éthiques, juridiques et sociales de la recherche scientifique de pointe, des technologies émergentes et de leurs applications pour le développement durable	2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	30%	3 905 300	5 593 400	80%	500 500
MLA3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports, et soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes	4 663 600	7 190 200	11 853 800	1 958 100	26%	5 566 300	7 524 400	63%	18 046 100
ER6 Renforcement des capacités des États membres de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques de la jeunesse multipartites prenantes et inclusives et engagement des jeunes des deux sexes dans la consolidation des communautés et les processus démocratiques	4 034 300	5 978 300	10 012 600	1 698 500	26%	4 790 900	6 489 400	65%	14 979 000
ER7 Conception et mise en œuvre par les États membres de politiques publiques multipartites prenantes et inclusives dans le domaine de l'éducation physique, des sports et de la lutte contre le dopage	629 300	1 211 900	1 841 200	259 600	25%	775 400	1 035 000	56%	3 067 100
Total, Grand programme III	15 197 000	22 925 900	38 122 900	6 698 800	26%	18 759 200	25 458 000	67%	26 162 100

⁽¹⁾ Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

⁽²⁾ Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

Grand programme IV - Culture

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire ⁽¹⁾	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 M\$)					Ressources extrabudgétaires ⁽²⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$		
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
MLA 1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement	12 419 800	20 212 200	32 632 000	6 416 000	25%	19 277 500	25 693 500	79%	30 885 700
ER1 Identification, protection, suivi et gestion durable du patrimoine matériel par les États membres, notamment par la mise en œuvre effective de la Convention de 1972	7 306 300	14 440 600	21 746 900	3 451 500	20%	14 203 900	17 655 400	81%	28 986 000
ER2 Promotion du dialogue sur les politiques à mener pour lutter contre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels grâce à une coopération internationale améliorée, renforcée et plus efficace, y compris la mise en œuvre de la Convention de 1970 et le renforcement des capacités des musées	2 782 900	2 911 800	5 694 700	1 798 500	39%	2 809 400	4 607 900	81%	1 386 800
ER3 Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre effective de la Convention de 1954 (et de ses deux Protocoles) et obtention d'un effet multiplicateur	1 350 300	1 292 600	2 642 900	605 500	38%	994 800	1 600 300	61%	338 400
ER4 Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre de la Convention de 2001 et obtention d'un effet multiplicateur	980 300	1 567 200	2 547 500	560 500	31%	1 269 400	1 829 900	72%	174 500
MLA 2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives	8 074 200	13 733 200	21 807 400	5 006 200	28%	12 968 300	17 974 500	82%	14 523 200
ER5 Renforcement et utilisation des capacités nationales en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, par la mise en œuvre effective de la Convention de 2003	4 332 700	8 173 900	12 506 600	2 857 900	27%	7 590 700	10 448 600	84%	9 036 400
ER6 Renforcement et utilisation des capacités nationales pour l'élaboration de politiques et de mesures visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles, en particulier par la mise en œuvre effective de la Convention de 2005	3 741 500	5 559 300	9 300 800	2 148 300	29%	5 377 600	7 525 900	81%	5 486 800
Total, Grand programme IV	20 494 000	33 945 400	54 439 400	11 422 200	26%	32 245 800	43 668 000	80%	45 408 900

⁽¹⁾ Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

⁽²⁾ Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

Annexe I - Récapitulatif, par axe d'action, des crédits du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 MS)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 MS)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION							
A. Organes directeurs	8 411 800	2 100 500	10 512 300	7 696 800	2 100 500	9 797 300	-
B. Direction							
1. Direction générale	876 000	1 835 400	2 711 400	876 000	1 698 600	2 574 600	-
2. Cabinet de la Directrice générale	1 877 000	4 432 300	6 309 300	600 500	4 432 300	5 032 800	2 082 000
3. Évaluation et audit	715 700	5 163 300	5 879 000	513 700	5 163 300	5 677 000	899 000
4. Normes internationales et affaires juridiques	388 100	4 204 700	4 592 800	188 100	4 204 700	4 392 800	-
5. Éthique	96 600	660 300	756 900	96 600	660 300	756 900	-
Total, I.B	3 953 400	16 296 000	20 249 400	2 274 900	16 159 200	18 434 100	2 981 000
C. Participation aux mécanismes communs du système des	18 673 500	-	18 673 500	16 160 500	-	16 160 500	-
TOTAL, TITRE I	31 038 700	18 396 500	49 435 200	26 132 200	18 259 700	44 391 900	2 981 000
TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME							
A. Programmes							
I ÉDUCATION							
I.1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité	30 465 900	37 417 500	67 883 400	10 905 300	37 417 500	48 322 800	63 724 900
I.2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables	5 121 500	6 685 000	11 806 500	2 092 700	6 685 000	8 777 700	8 488 500
I.3 Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche	11 973 100	7 283 500	19 256 600	4 054 500	7 283 500	11 338 000	12 360 300
Total, I	47 560 500	51 386 000	98 946 500	17 052 500	51 386 000	68 438 500	84 573 700
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>							
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	7 063 300	-	7 063 300	4 048 100	-	4 048 100	-
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)	7 468 100	-	7 468 100	4 280 200	-	4 280 200	-
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	2 734 900	-	2 734 900	1 567 400	-	1 567 400	-
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 252 100	-	1 252 100	717 600	-	717 600	-
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	3 456 400	-	3 456 400	1 980 900	-	1 980 900	-
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	3 023 500	-	3 023 500	1 732 800	-	1 732 800	-
Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)	493 000	-	493 000	493 000	-	493 000	-
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	25 491 300	-	25 491 300	14 820 000	-	14 820 000	-
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	73 051 800	51 386 000	124 437 800	31 872 500	51 386 000	83 258 500	84 573 700
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES							
II.1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société	4 149 600	8 679 300	12 828 900	1 949 500	7 987 100	9 936 600	9 609 700
II.2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie	4 758 500	3 491 000	8 249 500	633 900	2 643 700	3 277 600	14 392 300
II.3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières	5 296 300	8 564 600	13 860 900	2 748 400	7 406 600	10 155 000	6 262 000
II.4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe	3 053 000	4 536 600	7 589 600	879 900	3 367 100	4 247 000	418 800
II.5 Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère	2 237 800	5 185 000	7 422 800	1 260 500	4 639 200	5 899 700	3 806 300
II.6 Renforcer la sécurité de l'eau douce	5 786 400	10 597 100	16 383 500	4 463 700	9 509 400	13 973 100	13 742 800
Total, II	25 281 600	41 053 600	66 335 200	11 935 900	35 553 100	47 489 000	48 231 900
Instituts de l'UNESCO pour la science <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>							
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-	-	-	-	-	-	85 183 200
Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT)	1 015 000	-	1 015 000	819 400	-	819 400	53 970 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour la science	1 015 000	-	1 015 000	819 400	-	819 400	139 153 200
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	26 296 600	41 053 600	67 350 200	12 755 300	35 553 100	48 308 400	187 385 100

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 MS)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 MS)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES							
III.1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel	7 728 600	11 580 800	19 309 400	3 052 600	9 287 600	12 340 200	6 872 500
III.2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable	2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	3 905 300	5 593 400	500 500
III.3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports ; soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO	4 663 600	7 190 200	11 853 800	1 958 100	5 566 300	7 524 400	18 046 100
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	15 197 000	22 925 900	38 122 900	6 698 800	18 759 200	25 458 000	25 419 100
IV CULTURE							
IV.1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement	12 419 800	20 212 200	32 632 000	6 416 000	19 277 500	25 693 500	31 628 700
IV.2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives	8 074 200	13 733 200	21 807 400	5 006 200	12 968 300	17 974 500	14 523 200
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	20 494 000	33 945 400	54 439 400	11 422 200	32 245 800	43 668 000	46 151 900
V COMMUNICATION ET INFORMATION							
V.1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes	6 439 300	8 849 300	15 288 600	2 638 800	8 140 700	10 779 500	15 205 500
V.2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation	9 266 300	9 817 300	19 083 600	3 819 500	9 052 700	12 872 200	1 507 100
TOTAL, GRAND PROGRAMME V	15 705 600	18 666 600	34 372 200	6 458 300	17 193 400	23 651 700	16 712 600
Institut de statistique de l'UNESCO <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>	9 648 800	-	9 648 800	7 694 800	-	7 694 800	-
Gestion des bureaux hors Siège	26 391 100	58 053 700	84 444 800	25 101 100	55 726 200	80 827 300	1 224 500
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors	1 000 000	4 000 000	5 000 000	-	-	-	-
Total, II.A	187 784 900	230 031 200	417 816 100	102 003 000	210 863 700	312 866 700	361 466 900
B. Services liés au programme							
1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique	4 282 700	3 898 800	8 181 500	598 500	3 574 900	4 173 400	-
2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres	625 700	1 615 000	2 240 700	316 100	1 293 000	1 609 100	377 000
3. Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe	790 100	660 300	1 450 400	314 500	660 300	974 800	-
4. Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget	2 710 100	4 048 000	6 758 100	992 400	4 048 000	5 040 400	7 161 100
5. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation	653 500	4 398 500	5 052 000	318 500	4 398 500	4 717 000	2 775 200
6. Relations extérieures et information du public	5 142 000	19 522 500	24 664 500	1 454 200	18 250 400	19 704 600	891 400
7. Appui et coordination hors Siège	200 000	1 075 400	1 275 400	200 000	1 075 400	1 275 400	512 000
Total, II.B	14 404 100	35 218 500	49 622 600	4 194 200	33 300 500	37 494 700	11 716 700
C. Programme de participation et bourses	16 842 900	1 562 800	18 405 700	11 986 900	1 562 800	13 549 700	-
TOTAL, TITRE II	219 031 900	266 812 500	485 844 400	118 184 100	245 727 000	363 911 100	373 183 600
TITRE III – SERVICES INTERNES							
A. Gestion des ressources humaines							
1. Gestion des ressources humaines	5 559 600	13 860 500	19 420 100	4 460 600	12 697 700	17 158 300	530 400
2. Formation et perfectionnement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-
3. Contribution à la Caisse d'assurance-maladie (CAM) au titre des participants associés et des dépenses administratives	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	-	12 000 000	-
Total, III.A	19 559 600	13 860 500	33 420 100	16 460 600	12 697 700	29 158 300	530 400

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 MS)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 MS)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
B. Gestion financière							
1. Gestion financière	1 003 200	13 434 900	14 438 100	947 200	11 394 300	12 341 500	4 140 400
2. Primes d'assurance pour l'ensemble de l'Organisation	-	-	-	-	-	-	-
Total, III.B	1 003 200	13 434 900	14 438 100	947 200	11 394 300	12 341 500	4 140 400
C. Gestion des services de soutien							
1. Gestion et coordination des services de soutien et des achats	247 800	3 702 200	3 950 000	247 800	3 036 200	3 284 000	-
2. Gestion des langues et documents	2 397 300	14 862 800	17 260 100	2 183 700	12 959 200	15 142 900	2 328 800
3. Gestion des équipements, de la sécurité et de la sûreté, et des conférences et manifestations culturelles	10 351 100	14 606 300	24 957 400	4 900 200	12 893 400	17 793 600	8 128 900
Total, III.C	12 996 200	33 171 300	46 167 500	7 331 700	28 888 800	36 220 500	10 457 700
D. Gestion des systèmes d'information et des communications	2 304 800	9 282 500	11 587 300	1 158 800	8 510 100	9 668 900	819 000
TOTAL, TITRE III	35 863 800	69 749 200	105 613 000	25 898 300	61 490 900	87 389 200	15 947 500
TOTAL, TITRES I - III	285 934 400	354 958 200	640 892 600	170 214 600	325 477 600	495 692 200	392 112 100
Réserve pour les ajustements d'effectifs (reclassements et cessations de service par accord mutuel)	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-	-
Réserve pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-	-	3 748 000	3 748 000	-	3 406 100	3 406 100	-
TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA	14 082 400	-	14 082 400	14 082 400	-	14 082 400	-
TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	-	5 277 000	5 277 000	-	4 819 300	4 819 300	-
TOTAL, TITRES I - V	300 016 800	366 983 200	667 000 000	184 297 000	333 703 000	518 000 000	392 112 100

(1) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et coûts des postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme et de fonds autofinancés.

Annexe II - Tableau récapitulatif des postes établis pour le Programme ordinaire, par classe, pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Secteur/Unité	Postes au Siège						Postes hors Siège						Total Siège et hors Siège		
	DG/DDG/ ADG	D	P	GS	Total Siège		D	P	NPO	L	Total hors Siège		Postes	Coûts \$	
					Postes	Coûts \$					Postes	Coûts \$			
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION															
A. Organes directeurs															
	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	6	9	2 100 500							9	2 100 500	
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	6	9	2 100 500							9	2 100 500	
B. Direction															
	38 C/5 proposé 667 M\$	2	3	38	14	56,5	16 296 000						56,5	16 296 000	
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	3	38	12,5	55,5	16 159 200						55,5	16 159 200	
TOTAL, TITRE I	38 C/5 proposé 667 M\$	2	4	40	19,5	65,5	18 396 500						65,5	18 396 500	
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	4	40	18,5	64,5	18 259 700						64,5	18 259 700	
TITRE II - PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME															
A. Programmes															
Secteur de l'éducation (ED)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	4	49	31	85	21 764 900	1	68	31	11	111	29 621 100	196	51 386 000
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	4	49	31	85	21 764 900	1	68	31	11	111	29 621 100	196	51 386 000
Secteur des sciences exactes et naturelles (SC)	38 C/5 proposé 667 M\$	2	3	60	31	96	25 277 000		37	20	2	59	15 776 600	155	41 053 600
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	3	49,5	28	82,5	22 051 600		32	17	2	51	13 501 500	133,5	35 553 100
(dont COI)	38 C/5 proposé 667 M\$	1		14	8	23	6 024 900		6	2,5		8,5	2 539 700	31,5	8 564 600
	Plan de dépenses de 518 M\$	1		11,5	5	17,5	5 055 800		6	1,5		7,5	2 350 800	25	7 406 600
Secteur des sciences sociales et humaines (SHS)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	38	15	56	15 113 600		22	2,5		24,5	7 812 300	80,5	22 925 900
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	29	15	47	12 551 400		17	3,5		20,5	6 207 800	67,5	18 759 200
Secteur de la culture (CLT)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	3	49	36	89	21 413 000		28	24	2	54	12 532 400	143	33 945 400
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	3	46	33	83	20 276 700		28	19	1	48	11 969 100	131	32 245 800
Secteur de la communication et de l'information (CI)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	24	17	44	11 288 900		15	16	1	32	7 377 700	76	18 666 600
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	23	16	42	10 747 200		11	19,5	1	31,5	6 446 200	73,5	17 193 400
Hors Siège – Mise en oeuvre des programmes décentralisés (BFC)	38 C/5 proposé 667 M\$			5	2	7	1 887 700	31	64	8	286	389	56 166 000	396	58 053 700
	Plan de dépenses de 518 M\$			3	2	5	1 116 300	31	60	8	282	381	54 609 900	386	55 726 200
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège	38 C/5 proposé 667 M\$												4 000 000	4 000 000	
	Plan de dépenses de 518 M\$														
B. Services liés au programme															
Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique (AFR)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	1	6	5	13	3 593 800		1			1	305 000	14	3 898 800
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	1	5	5	12	3 269 900		1			1	305 000	13	3 574 900
Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres (GE)	38 C/5 proposé 667 M\$		1	3	1	5	1 615 000							5	1 615 000
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	2	1	4	1 293 000							4	1 293 000

Secteur/Unité	Postes au Siège						Postes hors Siège				Total Siège et hors Siège				
	DG/DDG/ ADG	D	P	GS	Total Siège		D	P	NPO	L	Total hors Siège		Postes	Coûts \$	
					Postes	Coûts \$					Postes	Coûts \$			
Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe	38 C/5 proposé 667 M\$			2		2							2	660 300	
	Plan de dépenses de 518 M\$			2		2							2	660 300	
Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget (BSP)	38 C/5 proposé 667 M\$		2	7	5	14							14	4 048 000	
	Plan de dépenses de 518 M\$		2	7	5	14							14	4 048 000	
Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation (OKM)	38 C/5 proposé 667 M\$		1	13	2	16							16	4 398 500	
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	13	2	16							16	4 398 500	
Relations extérieures et information du public (ERI)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	42	30	75			4			4	1 445 900	79	19 522 500
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	37	30	70			4			4	1 445 900	74	18 250 400
Appui et coordination hors Siège	38 C/5 proposé 667 M\$			2	2	4								4	1 075 400
	Plan de dépenses de 518 M\$			2	2	4								4	1 075 400
C. Programme de participation et bourses	38 C/5 proposé 667 M\$			2	6	8								8	1 562 800
	Plan de dépenses de 518 M\$			2	6	8								8	1 562 800
TOTAL, TITRE II	38 C/5 proposé 667 M\$	8	21	302	183	514		32	239	102	302	675	135 037 000	1 189	266 812 500
	Plan de dépenses de 518 M\$	8	21	270	176	475		32	221	98	297	648	124 106 500	1 123	245 727 000
TITRE III - SERVICES INTERNES															
A. Gestion des ressources humaines (HRM)	38 C/5 proposé 667 M\$		1	28	33	62								62	13 860 500
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	25	31	57								57	12 697 700
B. Gestion financière (BFM)	38 C/5 proposé 667 M\$		2	27	29	58								58	13 434 900
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	23	26	50								50	11 394 300
C. Gestion des services de soutien (MSS)	38 C/5 proposé 667 M\$		2	39	136	177								177	33 171 300
	Plan de dépenses de 518 M\$		2	34	119	155								155	28 888 800
D. Gestion des systèmes d'information et des communications (MIS)	38 C/5 proposé 667 M\$			21	25	46								46	9 282 500
	Plan de dépenses de 518 M\$			18	25	43								43	8 510 100
TOTAL, TITRE III	38 C/5 proposé 667 M\$	5	115	223	343	69 749 200								343	69 749 200
	Plan de dépenses de 518 M\$	4	100	201	305	61 490 900								305	61 490 900
TOTAL GÉNÉRAL, TITRES I - III	38 C/5 proposé 667 M\$	10	30	457	425,5	922,5		32	239	101,5	302,0	675	135 037 000	1 597	354 958 200
	Plan de dépenses de 518 M\$	10	29	409,5	395,5	844		32	221	98	297	648	124 106 500	1 492	325 477 600

Projet de résolution portant ouverture de crédits pour 2016-2017

667 M\$

La Conférence générale, réunie en sa 38^e session, décide ce qui suit :

A. Programme ordinaire

(a) Pour l'exercice financier 2016-2017, il est ouvert par les présentes des crédits d'un montant de 667 000 000 dollars se répartissant comme suit :

Article budgétaire

TITRE I - POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION

A. Organes directeurs

(Conférence générale ; Conseil exécutif)

10 512 300

B. Direction

(Direction générale ; Cabinet de la Directrice générale ; Évaluation et audit ; Normes internationales et affaires juridiques ; Éthique)

20 249 400

C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies

18 673 500

TOTAL, TITRE I

49 435 200

TITRE II - PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME

A. Programmes

Grand programme I – Éducation¹

- 1.1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité 67 883 400
- 1.2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables 11 806 500
- 1.3 Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche des Instituts de l'UNESCO de catégorie I dans le domaine de l'éducation 19 256 600

Total GP I

124 437 800

Grand programme II – Sciences exactes et naturelles^{2,3}

- II.1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société 12 828 900
- II.2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie 8 249 500
- II.3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières 13 860 900
- II.4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe 7 589 600
- II.5 Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère 7 422 800
- II.6 Renforcer la sécurité de l'eau douce 16 383 500

Total GP II

67 350 200

Grand programme III – Sciences sociales et humaines

- III.1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel 19 309 400
- III.2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable 6 959 700
- III.3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports ; soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO

Total GP III

11 853 800

38 122 900

Grand programme IV – Culture

- IV.1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement 32 632 000
- IV.2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives 21 807 400

Total GP IV

54 439 400

Grand programme V – Communication et information

- V.1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes 15 288 600
- V.2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation 19 083 600

Total GP V

34 372 200

Institut de statistique de l'UNESCO 9 648 800

Gestion des bureaux hors Siège 84 444 800

(Hors Siège – gestion des programmes décentralisés, Coûts de fonctionnement des bureaux hors Siège)

Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège 5 000 000

Total, Titre II.A

417 816 100

B. Services liés au programme

1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique 8 181 500
2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres 2 240 700
3. Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe 1 450 400
4. Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget 6 758 100
5. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation 5 052 000
6. Relations extérieures et information du public 24 664 500
7. Appui et coordination hors Siège 1 275 400

Total, Titre II.B

49 622 600

C. Programme de participation et bourses

18 405 700

TOTAL, TITRE II

485 844 400

TITRE III - SERVICES INTERNES

A. Gestion des ressources humaines

1. Gestion des ressources humaines 19 420 100
2. Formation et perfectionnement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation 2 000 000
3. Contribution à la Caisse d'assurance-maladie (CAM) au titre des participants associés et des dépenses administratives 12 000 000

Total, Titre III.A

33 420 100

B. Gestion financière	14 438 100
C. Gestion des services de soutien	
1. Gestion et coordination des services de soutien et des achats	3 950 000
2. Gestion des langues et documents	17 260 100
3. Gestion des équipements, de la sécurité et de la sûreté, et des conférences et manifestations culturelles	24 957 400
Total, Titre III.C	46 167 500
D. Gestion des systèmes d'information et des communications	11 587 300
TOTAL, TITRE III	105 613 000
TOTAL, TITRES I - III	640 892 600
Réserve pour les ajustements d'effectifs	3 000 000
Réserve pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)	3 748 000
TITRE IV - REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU SIÈGE ET LE BÂTIMENT DU BIE	14 082 400
TITRE V - AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	5 277 000
TOTAL DES CRÉDITS OUVERTS	667 000 000

1 Les crédits ouverts pour le grand programme I incluent les allocations financières destinées aux Instituts de l'UNESCO pour l'éducation :	
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	7 063 300
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)	7 468 100
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	2 734 900
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 252 100
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IRCA)	3 456 400
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	3 023 500
Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)	493 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	25 491 300
2 Les crédits ouverts pour le grand programme II incluent les allocations financières destinées aux Instituts de l'UNESCO pour la science :	
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-
Centre international de physique théorique (CIPT)	1 015 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour la science	1 015 000
3 Les crédits ouverts pour le grand programme II incluent les crédits alloués à la Commission océanographique intergouvernementale (COI), d'un montant de :	13 860 900



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

ANNEXE

38 C/INF.17

Annexe

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/3.INF

PARIS, le 22 octobre 2015

Anglais et français seulement

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 59 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL EXÉCUTIF

Résumé

Conformément à l'article 59.2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, la Directrice générale présente un rapport sur les ajustements structurels proposés concernant le Secteur de la culture (CLT), le Secteur des sciences sociales et humaines (SHS), le Secteur de l'éducation (ED) et le Bureau de la planification stratégique (BSP). Ces ajustements proposés visent à soutenir les efforts constamment déployés pour obtenir des synergies et des gains d'efficacité, ainsi qu'à renforcer la collaboration intersectorielle et l'exécution du programme dans la perspective de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ces ajustements proposés s'inscrivent dans les limites du plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, ainsi que du projet de plan de dépenses de 518 M\$ pour 2016-2017 qui doit être adopté par la Conférence générale à sa 38^e session.

A. Secteur de la culture (CLT)

Réorganisation de la Section des traités relatifs à la protection du patrimoine culturel, au sein de la Division du patrimoine (CLT/HER) :

1. La Section des traités relatifs à la protection du patrimoine culturel, au sein de la Division du patrimoine (Secteur de la culture), est actuellement chargée de la gestion de la Convention de La Haye (1954) et de ses deux Protocoles (1954 et 1999), de la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970) et de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001). La Section est également en charge de l'élaboration d'un nouveau projet de recommandation concernant la protection et la promotion des musées et des collections, comme l'a demandé la Conférence générale à sa 37^e session.

2. Compte tenu des attentes croissantes qui pèsent sur les conventions relatives à la culture, ainsi que des recommandations découlant de l'évaluation par IOS de la Convention de 1970 en particulier, il est apparu qu'il n'était plus pratique ni efficace de continuer à confier la conduite et la promotion de ces 5 instruments normatifs à une seule et même unité. Il a donc été décidé de procéder à la réorganisation et au renforcement des ressources, dans le cadre des enveloppes budgétaires disponibles, afin de créer deux sections de plus petite taille, mais mieux ciblées.

3. La première de ces deux sections, qui continuera de porter le nom de **Section des traités relatifs à la protection du patrimoine culturel**, sera placée sous la direction d'un chef (P-5) qui relèvera directement du Directeur (D-2) de la Division du patrimoine. Cette section sera chargée de la mise en œuvre de la Convention de La Haye (1954) et de ses deux Protocoles (1954 et 1999), ainsi que de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001).

4. L'action concernant la mise en œuvre de la Convention de 1970 et de la future recommandation sur les musées relèvera d'une nouvelle section intitulée **Section du patrimoine mobilier et des musées**. Cette section sera placée sous la conduite d'un chef (P-5) qui relèvera directement du Directeur (D-2) de la Division du patrimoine et qui assumera également les fonctions de Secrétaire de la Convention de 1970, tout en supervisant la mise en œuvre de projets en rapport avec la recommandation sur les musées qui devrait être adoptée par la Conférence générale à sa 38^e session.

B. Secteur des sciences sociales et humaines (SHS)

Renforcement de la Division des transformations sociales et du dialogue interculturel au sein du Secteur des sciences sociales et humaines (SHS) :

Proposition de transfert de la Section de l'histoire et de la mémoire pour le dialogue, Division du patrimoine, du Secteur de la culture vers la Division des transformations sociales et du dialogue interculturel au sein du Secteur des sciences sociales et humaines.

5. Compte tenu de l'étroite complémentarité entre le programme de l'histoire et de la mémoire pour le dialogue et le programme de dialogue interculturel géré par le Secteur SHS, la faisabilité du transfert de la Section de l'histoire et de la mémoire pour le dialogue de la Division du patrimoine au sein du Secteur CLT vers la Division des transformations sociales et du dialogue interculturel au sein de SHS a été étudiée. Des consultations avec les principales parties prenantes, notamment le groupe Afrique, le GRULAC et le Département Afrique, ont conclu qu'il était souhaitable de réunir ces deux lignes d'action sous le même secteur afin d'en renforcer la cohérence et l'impact. Ces programmes seront donc rattachés à la Division des transformations sociales et du dialogue interculturel de SHS.

6. La **Section de l'histoire et de la mémoire pour le dialogue** – dirigée par un chef de classe P-5 – est chargée de gérer le Projet La route de l'esclave en étroite coopération avec les bureaux hors Siège, l'utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique, l'élaboration du neuvième volume de l'Histoire générale de l'Afrique, la lecture croisée de l'Histoire générale et des histoires régionales, la Plate-forme en ligne sur les Routes de la soie et le prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe.

7. La Division des transformations sociales et du dialogue interculturel, qui inclut la **Section du dialogue interculturel**, nouvellement créée et dirigée par un Chef de niveau P-5, est chargée de gérer la mise en œuvre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) et de son Plan d'action (document 194 EX/10). Elle coordonne des initiatives ciblées, axées sur le dialogue, en matière d'éducation, de culture, de sciences, de communication et d'information, et fonctionne comme un catalyseur de collaboration entre institutions du système des Nations Unies et d'autres partenariats dans le domaine de la culture de la paix et du dialogue interculturel et interreligieux. Des orientations claires seront formulées afin d'éviter les doublons et de renforcer la complémentarité entre les deux sections.

8. Ce transfert renforcera la collaboration intersectorielle et créera des synergies programmatiques plus étroites entre SHS et CLT, notamment en ce qui concerne les réponses de l'UNESCO aux conflits en cours, qui ont trait au patrimoine, à l'histoire et à l'identité. Il dynamisera les activités de l'Organisation en matière de dialogue interculturel en Afrique et accroîtra la portée du programme de SHS sur l'ensemble du continent. Élément plus important encore, il permettra de consolider les liens avec les mandats de SHS en matière de plaidoyer en faveur des droits de l'homme, l'accent étant mis sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, la jeunesse – groupe envisagé dans une perspective transversale – et l'exploitation du pouvoir de transformation sociale.

C. Secteur de l'éducation (ED)

9. Le Secteur de l'éducation prépare actuellement l'aide qu'il apportera aux États membres dans la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030. Les ajustements qu'il est proposé d'apporter à la structure du Secteur traduisent l'objectif de l'UNESCO dans la gestion de cet enjeu de taille.

10. Afin de faciliter ce processus, l'actuelle Équipe de coordination de l'EPT deviendra une division opérationnelle intitulée « **Division pour l'appui et la coordination d'Éducation 2030** ». Elle sera chargée de faciliter le rôle de l'UNESCO s'agissant de : (1) diriger la coordination et la mise en place de partenariats ; (2) suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 4 et des cibles de l'agenda Éducation 2030 et (3) favoriser la mise en œuvre de l'ODD, en particulier à travers le développement des capacités. Compte tenu du rôle central joué par les enseignants dans la réalisation de l'ODD 4, une **Section du développement des enseignants** nouvelle et renforcée sera créée, elle servira aussi de Secrétariat de l'Équipe spéciale internationale sur les « Enseignants pour l'Éducation pour tous ».

11. En sa qualité d'équipe indépendante rendant compte directement à l'ADG, **l'Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation** continuera de jouer son rôle en tant que principal instrument d'examen et de suivi guidant l'ensemble des acteurs concernés dans la mise en œuvre de l'ODD 4 et de ses cibles, conformément à ce qui lui est demandé dans le Cadre d'action Éducation 2030.

12. La Division pour l'enseignement, l'apprentissage et les contenus sera renommée **Division pour l'inclusion, la paix et le développement durable**. Afin de consolider les travaux sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) et l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) compte tenu de leur importance capitale et de la forte demande des États membres, ces deux thématiques constitueront une même Section, car des synergies évidentes relient les deux domaines. L'égalité des genres reste une priorité de premier plan. Une nouvelle section sur

l'éducation en vue de l'inclusion et de l'égalité des genres sera créée afin de diriger et de coordonner les activités du Secteur dans ce domaine primordial.

13. La **Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie** restera inchangée et restera chargée d'apporter une aide aux États membres dans des domaines tels que les politiques éducatives, l'EFTP, l'alphabétisation et les TIC.

14. Le **Bureau exécutif** continuera à seconder l'ADG en matière de gestion en mettant en œuvre le programme du Secteur et à assurer une coordination adéquate entre la Division au Siège, les sept instituts de catégorie 1 relatifs à l'éducation et les bureaux hors Siège. Hormis la gestion du programme, du budget, des ressources humaines et du savoir/communication, le Bureau exécutif comportera un Desk pour l'éducation dans les situations d'urgence dans les cas où une prise de décision rapide est nécessaire et pour traiter des interventions d'urgence souvent très médiatisées.

D. Bureau de la planification stratégique (BSP)

15. Outre la décision de déclasser le poste de Sous-Directeur général pour la planification stratégique au rang de Directeur (D-2) du Bureau de la planification stratégique, annoncée le 15 septembre 2015 (voir DG/Note/15/22), quelques ajustements seront apportés à la structure du Bureau afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité de son action et de sa gestion interne.

16. La structure actuelle de BSP, avec deux divisions, sera supprimée et le Directeur du Bureau assurera la supervision directe de **quatre sections** chargées des fonctions existantes au sein du Bureau, à savoir : (1) **planification stratégique, suivi et rapports** ; (2) **budget et gestion des risques** ; (3) **mobilisation des sources de financement gouvernementales bilatérales** ; (4) **mobilisation des sources de financement multilatérales et privées**.

17. Un Directeur adjoint (D-1) aidera le Directeur de BSP à conduire l'action de fond des quatre sections susmentionnées, tout en assurant la supervision directe d'une section chargée de **coordonner la participation et la contribution de l'UNESCO aux activités interinstitutions du système des Nations Unies** aux niveaux mondial, régional et national, notamment avec le Comité de haut niveau chargé des programmes (HLCP) et le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). Suite à l'adoption de l'Agenda 2030, la coordination de l'action de l'Organisation dans ce domaine doit être renforcée.

18. Afin de consolider l'appui et les services fournis concernant le fonctionnement du dispositif hors Siège de l'Organisation, la fonction de soutien aux opérations hors Siège ne sera plus du ressort de BSP et relèvera directement de la Directrice générale. À cette fin, une **Équipe pour les opérations et l'appui hors Siège** sera constituée et placée sous la conduite d'un Directeur (D-1).

19. Les ajustements proposés n'apportent aucun changement radical à la structure actuelle de BSP. En revanche, ces nouvelles dispositions réduisent les niveaux de gestion et allègent la structure, tout en mettant l'accent sur le travail d'équipe. Elles permettent d'assigner clairement des responsabilités et obligations redditionnelles aux quatre chefs de section.



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Document d'information

Point 3.2 de l'ordre du jour

38 C/INF.17 Corr.

16 novembre 2015

Anglais et français seulement

EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE BUDGET POUR 2016-2017

CORRIGENDUM

Les annexes I et II ainsi que le Tableau révisé des ouvertures de crédits figurant dans le document 38 C/INF.17 doivent se lire comme suit :

Annexe I - Récapitulatif, par axe d'action, des crédits du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 M\$)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION							
A. Organes directeurs	8 411 800	2 100 500	10 512 300	7 696 800	2 100 500	9 797 300	-
B. Direction							
1 Direction générale	876 000	1 835 400	2 711 400	876 000	1 698 600	2 574 600	-
2. Cabinet de la Directrice générale	1 877 000	4 432 300	6 309 300	600 500	4 432 300	5 032 800	2 082 000
3. Évaluation et audit	715 700	5 163 300	5 879 000	513 700	5 163 300	5 677 000	899 000
4. Normes internationales et affaires juridiques	388 100	4 204 700	4 592 800	188 100	4 204 700	4 392 800	-
5. Éthique	96 600	660 300	756 900	96 600	660 300	756 900	-
Total, I.B	3 953 400	16 296 000	20 249 400	2 274 900	16 159 200	18 434 100	2 981 000
C. Participation aux mécanismes communs du système des	18 673 500	-	18 673 500	16 160 500	-	16 160 500	-
TOTAL, TITRE I	31 038 700	18 396 500	49 435 200	26 132 200	18 259 700	44 391 900	2 981 000
TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME							
A. Programmes							
I ÉDUCATION							
I.1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité	30 465 900	37 417 500	67 883 400	10 905 300	37 417 500	48 322 800	63 724 900
I.2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables	5 121 500	6 685 000	11 806 500	2 092 700	6 685 000	8 777 700	8 488 500
I.3 Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche	11 973 100	7 283 500	19 256 600	4 054 500	7 283 500	11 338 000	12 360 300
Total, I	47 560 500	51 386 000	98 946 500	17 052 500	51 386 000	68 438 500	84 573 700
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>							
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	7 063 300	-	7 063 300	4 048 100	-	4 048 100	-
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPPE)	7 468 100	-	7 468 100	4 280 200	-	4 280 200	-
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	2 734 900	-	2 734 900	1 567 400	-	1 567 400	-
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 252 100	-	1 252 100	717 600	-	717 600	-
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	3 456 400	-	3 456 400	1 980 900	-	1 980 900	-
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	3 023 500	-	3 023 500	1 732 800	-	1 732 800	-
Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)	493 000	-	493 000	493 000	-	493 000	-
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	25 491 300	-	25 491 300	14 820 000	-	14 820 000	-
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	73 051 800	51 386 000	124 437 800	31 872 500	51 386 000	83 258 500	84 573 700
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES							
II.1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société	4 149 600	8 679 300	12 828 900	1 949 500	7 987 100	9 936 600	9 609 700
II.2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie	4 758 500	3 491 000	8 249 500	633 900	2 643 700	3 277 600	14 392 300
II.3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières	5 296 300	8 564 600	13 860 900	2 748 400	7 406 600	10 155 000	6 262 000
II.4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe	3 053 000	4 536 600	7 589 600	879 900	3 367 100	4 247 000	418 800
II.5 Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère	2 237 800	5 185 000	7 422 800	1 260 500	4 639 200	5 899 700	3 806 300
II.6 Renforcer la sécurité de l'eau douce	5 786 400	10 597 100	16 383 500	4 463 700	9 509 400	13 973 100	13 742 800
Total, II	25 281 600	41 053 600	66 335 200	11 935 900	35 553 100	47 489 000	48 231 900
Instituts de l'UNESCO pour la science <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>							
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-	-	-	-	-	-	85 183 200
Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT)	1 015 000	-	1 015 000	819 400	-	819 400	53 970 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour la science	1 015 000	-	1 015 000	819 400	-	819 400	139 153 200
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	26 296 600	41 053 600	67 350 200	12 755 300	35 553 100	48 308 400	187 385 100

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 M\$)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES							
III.1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel	7 728 600	11 580 800	19 309 400	3 052 600	9 287 600	12 340 200	7 615 500
III.2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable	2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	3 905 300	5 593 400	500 500
III.3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports ; soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO	4 663 600	7 190 200	11 853 800	1 958 100	5 566 300	7 524 400	18 046 100
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	15 197 000	22 925 900	38 122 900	6 698 800	18 759 200	25 458 000	26 162 100
IV CULTURE							
IV.1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins de dialogue et du développement	12 419 800	20 212 200	32 632 000	6 416 000	19 277 500	25 693 500	30 885 700
IV.2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives	8 074 200	13 733 200	21 807 400	5 006 200	12 968 300	17 974 500	14 523 200
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	20 494 000	33 945 400	54 439 400	11 422 200	32 245 800	43 668 000	45 408 900
V COMMUNICATION ET INFORMATION							
V.1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes	6 439 300	8 849 300	15 288 600	2 638 800	8 140 700	10 779 500	15 205 500
V.2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation	9 266 300	9 817 300	19 083 600	3 819 500	9 052 700	12 872 200	1 507 100
TOTAL, GRAND PROGRAMME V	15 705 600	18 666 600	34 372 200	6 458 300	17 193 400	23 651 700	16 712 600
Institut de statistique de l'UNESCO <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>	9 648 800	-	9 648 800	7 694 800	-	7 694 800	-
Gestion des bureaux hors Siège	26 391 100	58 053 700	84 444 800	25 101 100	55 726 200	80 827 300	1 224 500
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors	1 000 000	4 000 000	5 000 000	-	-	-	-
Total, II.A	187 784 900	230 031 200	417 816 100	102 003 000	210 863 700	312 866 700	361 466 900
B. Services liés au programme							
1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique	4 282 700	3 898 800	8 181 500	598 500	3 574 900	4 173 400	-
2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres	625 700	1 615 000	2 240 700	316 100	1 293 000	1 609 100	377 000
3. Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe	790 100	660 300	1 450 400	314 500	660 300	974 800	-
4. Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget	2 710 100	4 200 000	6 910 100	992 400	4 200 000	5 192 400	7 161 100
5. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation	653 500	4 398 500	5 052 000	318 500	4 398 500	4 717 000	2 775 200
6. Relations extérieures et information du public	5 142 000	19 522 500	24 664 500	1 454 200	18 250 400	19 704 600	891 400
7. Appui et coordination hors Siège	200 000	923 400	1 123 400	200 000	923 400	1 123 400	512 000
Total, II.B	14 404 100	35 218 500	49 622 600	4 194 200	33 300 500	37 494 700	11 716 700
C. Programme de participation et bourses	16 842 900	1 562 800	18 405 700	11 986 900	1 562 800	13 549 700	-
TOTAL, TITRE II	219 031 900	266 812 500	485 844 400	118 184 100	245 727 000	363 911 100	373 183 600
TITRE III – SERVICES INTERNES							
A. Gestion des ressources humaines							
1. Gestion des ressources humaines	5 559 600	13 860 500	19 420 100	4 460 600	12 697 700	17 158 300	530 400
2. Formation et perfectionnement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-
3. Contribution à la Caisse d'assurance-maladie (CAM) au titre des participants associés et des dépenses administratives	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	-	12 000 000	-
Total, III.A	19 559 600	13 860 500	33 420 100	16 460 600	12 697 700	29 158 300	530 400

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 M\$)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
B. Gestion financière							
1. Gestion financière	1 003 200	13 434 900	14 438 100	947 200	11 394 300	12 341 500	4 140 400
2. Primes d'assurance pour l'ensemble de l'Organisation	-	-	-	-	-	-	-
Total, III.B	1 003 200	13 434 900	14 438 100	947 200	11 394 300	12 341 500	4 140 400
C. Gestion des services de soutien							
1. Gestion et coordination des services de soutien et des achats	247 800	3 702 200	3 950 000	247 800	3 036 200	3 284 000	-
2. Gestion des langues et documents	2 397 300	14 862 800	17 260 100	2 183 700	12 959 200	15 142 900	2 328 800
3. Gestion des équipements, de la sécurité et de la sûreté, et des conférences et manifestations culturelles	10 351 100	14 606 300	24 957 400	4 900 200	12 893 400	17 793 600	8 128 900
Total, III.C	12 996 200	33 171 300	46 167 500	7 331 700	28 888 800	36 220 500	10 457 700
D. Gestion des systèmes d'information et des communicatior	2 304 800	9 282 500	11 587 300	1 158 800	8 510 100	9 668 900	819 000
TOTAL, TITRE III	35 863 800	69 749 200	105 613 000	25 898 300	61 490 900	87 389 200	15 947 500
TOTAL, TITRES I - III	285 934 400	354 958 200	640 892 600	170 214 600	325 477 600	495 692 200	392 112 100
Réserve pour les ajustements d'effectifs (reclassements et cessations)	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-	-
Réserve pour les engagements à long terme au titre de	-	3 748 000	3 748 000	-	3 406 100	3 406 100	-
TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA	14 082 400	-	14 082 400	14 082 400	-	14 082 400	-
TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	-	5 277 000	5 277 000	-	4 819 300	4 819 300	-
TOTAL, TITRES I - V	300 016 800	366 983 200	667 000 000	184 297 000	333 703 000	518 000 000	392 112 100

(1) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et coûts des postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme et de fonds autofinancés.

Annexe II - Tableau récapitulatif des postes établis pour le Programme ordinaire, par classe, pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Secteur/Unité	Postes au Siège						Postes hors Siège						Total Siège et hors Siège	
	DG/DDG/ ADG	D	P	GS	Total Siège		D	P	NPO	L	Total hors Siège		Postes	Coûts \$
					Postes	Coûts \$					Postes	Coûts \$		
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION														
A. Organes directeurs														
	38 C/5 proposé 667 M\$		1	2	6	9								9 2 100 500
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	2	6	9								9 2 100 500
B. Direction														
	38 C/5 proposé 667 M\$	2	3	38	14	56,5								56,5 16 296 000
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	3	38	12,5	55,5								55,5 16 159 200
TOTAL, TITRE I	38 C/5 proposé 667 M\$	2	4	40	19,5	65,5								65,5 18 396 500
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	4	40	18,5	64,5								64,5 18 259 700
TITRE II - PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME														
A. Programmes														
Secteur de l'éducation (ED)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	4	49	31	85		1	68	31	11	111	29 621 100	196 51 386 000
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	4	49	31	85		1	68	31	11	111	29 621 100	196 51 386 000
Secteur des sciences exactes et naturelles (SC)	38 C/5 proposé 667 M\$	2	3	60	31	96		37	20	2		59	15 776 600	155 41 053 600
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	3	49,5	28	82,5		32	17	2		51	13 501 500	133,5 35 553 100
(dont COI)	38 C/5 proposé 667 M\$	1		14	8	23		6	2,5			8,5	2 539 700	31,5 8 564 600
	Plan de dépenses de 518 M\$	1		11,5	5	17,5		6	1,5			7,5	2 350 800	25 7 406 600
Secteur des sciences sociales et humaines (SHS)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	38	15	56		22	2,5			24,5	7 812 300	80,5 22 925 900
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	29	15	47		17	3,5			20,5	6 207 800	67,5 18 759 200
Secteur de la culture (CLT)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	3	49	36	89		28	24	2		54	12 532 400	143 33 945 400
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	3	46	33	83		28	19	1		48	11 969 100	131 32 245 800
Secteur de la communication et de l'information (CI)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	24	17	44		15	16	1		32	7 377 700	76 18 666 600
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	23	16	42		11	19,5	1		31,5	6 446 200	73,5 17 193 400
Hors Siège – Mise en oeuvre des programmes décentralisés (BFC)	38 C/5 proposé 667 M\$			5	2	7		31	64	8	286	389	56 166 000	396 58 053 700
	Plan de dépenses de 518 M\$			3	2	5		31	60	8	282	381	54 609 900	386 55 726 200
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège	38 C/5 proposé 667 M\$												4 000 000	4 000 000
	Plan de dépenses de 518 M\$													
B. Services liés au programme														
Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique (AFR)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	1	6	5	13			1			1	305 000	14 3 898 800
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	1	5	5	12			1			1	305 000	13 3 574 900
Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres (GE)	38 C/5 proposé 667 M\$		1	3	1	5								5 1 615 000
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	2	1	4								4 1 293 000

Secteur/Unité		Postes au Siège					Postes hors Siège						Total Siège et hors Siège		
		DG/DDG/ ADG	D	P	GS	Total Siège		D	P	NPO	L	Total hors Siège		Postes	Coûts \$
						Postes	Coûts \$					Postes	Coûts \$		
Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe	38 C/5 proposé 667 M\$				2	2	660 300							2	660 300
	Plan de dépenses de 518 M\$				2	2	660 300							2	660 300
Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget (BSP)	38 C/5 proposé 667 M\$		2	7	6	15	4 200 000							15	4 200 000
	Plan de dépenses de 518 M\$		2	7	6	15	4 200 000							15	4 200 000
Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation (OKM)	38 C/5 proposé 667 M\$		1	13	2	16	4 398 500							16	4 398 500
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	13	2	16	4 398 500							16	4 398 500
Relations extérieures et information du public (ERI)	38 C/5 proposé 667 M\$	1	2	42	30	75	18 076 600		4			4	1 445 900	79	19 522 500
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	37	30	70	16 804 500		4			4	1 445 900	74	18 250 400
Appui et coordination hors Siège	38 C/5 proposé 667 M\$			2	1	3	923 400							3	923 400
	Plan de dépenses de 518 M\$			2	1	3	923 400							3	923 400
C. Programme de participation et bourses	38 C/5 proposé 667 M\$			2	6	8	1 562 800							8	1 562 800
	Plan de dépenses de 518 M\$			2	6	8	1 562 800							8	1 562 800
TOTAL, TITRE II	38 C/5 proposé 667 M\$	8	21	302	183	514	131 775 500	32	239	102	302	675	135 037 000	1 189	266 812 500
	Plan de dépenses de 518 M\$	8	21	270	176	475	121 620 500	32	221	98	297	648	124 106 500	1 123	245 727 000
TITRE III - SERVICES INTERNES															
A. Gestion des ressources humaines (HRM)	38 C/5 proposé 667 M\$		1	28	33	62	13 860 500							62	13 860 500
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	25	31	57	12 697 700							57	12 697 700
B. Gestion financière (BFM)	38 C/5 proposé 667 M\$		2	27	29	58	13 434 900							58	13 434 900
	Plan de dépenses de 518 M\$		1	23	26	50	11 394 300							50	11 394 300
C. Gestion des services de soutien (MSS)	38 C/5 proposé 667 M\$		2	39	136	177	33 171 300							177	33 171 300
	Plan de dépenses de 518 M\$		2	34	119	155	28 888 800							155	28 888 800
D. Gestion des systèmes d'information et des communications (MIS)	38 C/5 proposé 667 M\$			21	25	46	9 282 500							46	9 282 500
	Plan de dépenses de 518 M\$			18	25	43	8 510 100							43	8 510 100
TOTAL, TITRE III	38 C/5 proposé 667 M\$	5	115	223	343	69 749 200								343	69 749 200
	Plan de dépenses de 518 M\$	4	100	201	305	61 490 900								305	61 490 900
TOTAL GÉNÉRAL, TITRES I - III	38 C/5 proposé 667 M\$	10	30	457	425,5	922,5	219 921 200	32	239	101,5	302,0	675	135 037 000	1 597	354 958 200
	Plan de dépenses de 518 M\$	10	29	409,5	395,5	844	201 371 100	32	221	98	297	648	124 106 500	1 492	325 477 600

Projet de résolution portant ouverture de crédits pour 2016-2017

667 M\$

La Conférence générale, réunie en sa 38^e session, décide ce qui suit :

A. Programme ordinaire

(a) Pour l'exercice financier 2016-2017, il est ouvert par les présentes des crédits d'un montant de 667 000 000 dollars se répartissant comme suit :

Article budgétaire		
TITRE I - POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION		
A. Organes directeurs (Conférence générale ; Conseil exécutif)		10 512 300
B. Direction (Direction générale ; Cabinet de la Directrice générale ; Évaluation et audit ; Normes internationales et affaires juridiques ; Éthique)		20 249 400
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies		18 673 500
	TOTAL, TITRE I	49 435 200
TITRE II - PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME		
A. Programmes		
Grand programme I – Éducation ¹		
I.1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité		67 883 400
I.2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables		11 806 500
I.3 Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche Instituts de l'UNESCO de catégorie 1 dans le domaine de l'éducation		19 256 600 25 491 300
	Total GP I	124 437 800
Grand programme II – Sciences exactes et naturelles ^{2 & 3}		
II.1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société		12 828 900
II.2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie		8 249 500
II.3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières		13 860 900
II.4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe		7 589 600
II.5 Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère		7 422 800
II.6 Renforcer la sécurité de l'eau douce Instituts de l'UNESCO de catégorie 1 dans le domaine des sciences exactes et naturelles		16 383 500 1 015 000
	Total GP II	67 350 200
Grand programme III – Sciences sociales et humaines		
III.1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel		19 309 400
III.2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable		6 959 700
III.3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports ; soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO		11 853 800
	Total GP III	38 122 900
Grand programme IV – Culture ⁴		
IV.1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement		32 632 000
IV.2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives		21 807 400
	Total GP IV	54 439 400
Grand programme V – Communication et information		
V.1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes		15 288 600
V.2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation		19 083 600
	Total GP V	34 372 200
Institut de statistique de l'UNESCO		9 648 800
Gestion des bureaux hors Siège (Hors Siège – gestion des programmes décentralisés, Coûts de fonctionnement des bureaux hors Siège)		84 444 800
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège		5 000 000
	Total, Titre II.A	417 816 100
B. Services liés au programme		
1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique		8 181 500
2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres		2 240 700
3. Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe		1 450 400
4. Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget		6 910 100
5. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation		5 052 000
6. Relations extérieures et information du public		24 664 500
7. Appui et coordination hors Siège		1 123 400
	Total, Titre II.B	49 622 600
C. Programme de participation et bourses		
		18 405 700
	TOTAL, TITRE II	485 844 400
TITRE III - SERVICES INTERNES		
A. Gestion des ressources humaines		
1. Gestion des ressources humaines		19 420 100
2. Formation et perfectionnement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation		2 000 000
3. Contribution à la Caisse d'assurance-maladie (CAM) au titre des participants associés et des dépenses administratives		12 000 000
	Total, Titre III.A	33 420 100

B. Gestion financière	14 438 100
C. Gestion des services de soutien	
1. Gestion et coordination des services de soutien et des achats	3 950 000
2. Gestion des langues et documents	17 260 100
3. Gestion des équipements, de la sécurité et de la sûreté, et des conférences et manifestations culturelles	24 957 400
Total, Titre III.C	46 167 500
D. Gestion des systèmes d'information et des communications	
	11 587 300
TOTAL, TITRE III	105 613 000
TOTAL, TITRES I - III	640 892 600
Réserve pour les ajustements d'effectifs	3 000 000
Réserve pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)	3 748 000
TITRE IV - REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU SIÈGE ET LE BÂTIMENT DU BIE	14 082 400
TITRE V - AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	5 277 000
TOTAL DES CRÉDITS OUVERTS	667 000 000

1 Les crédits ouverts pour le grand programme I incluent les allocations financières destinées aux Instituts de l'UNESCO pour l'éducation :	
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	7 063 300
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE)	7 468 100
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	2 734 900
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 252 100
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	3 456 400
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	3 023 500
Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)	493 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	25 491 300
2 Les crédits ouverts pour le grand programme II incluent les allocations financières destinées aux Instituts de l'UNESCO pour la science :	
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-
Centre international de physique théorique (CIPT)	1 015 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour la science	1 015 000
3 Les crédits ouverts pour le grand programme II incluent les crédits alloués à la Commission océanographique intergouvernementale (COI), d'un montant de :	13 860 900
4 Les crédits ouverts pour le grand programme IV incluent les crédits alloués au Centre UNESCO du patrimoine mondial (WHC), d'un montant	21 746 900